



Élections T.P.E 2021
du 22 mars au 4 avril 2021

www.cnt-so.org/-T-P-E-

Pour une alternative syndicale, le vote CNT-Solidarité Ouvrière !

Si personne ne travaille à ta place,

que personne ne décide à ta place !

Pour la troisième fois, nous, travailleurs et travailleuses des Très Petites entreprises et Très Petites Associations, sommes appelé·e·s à voter pour élire nos représentant·e·s. Nous sommes environ 4,5 millions à être concerné·e·s par ces élections qui se dérouleront **du 22 mars au 4 avril 2021** (en raison de l'épidémie du Covid-19). La plupart d'entre nous, travaillent dans des entreprises de 2 à 3 salarié·e·s. Généralement pas syndiqué·e·s, isolé·e·s, précarisé·e·s, exclu·e·s des droits syndicaux, le plus souvent mal protégé·e·s par le droit du travail, **nous sommes en première ligne de l'arbitraire patronal.**

Depuis 2016, date des dernières élections, les gouvernements successifs ont continué de s'attaquer à nos droits : massacre du code du travail, généralisation des contrats précaires, réforme de l'Assurance chômage, réformes des retraites...

Licenciements, faillites... la crise économique issue de la crise sanitaire du COVID 19 vient encore plus fragiliser notre situation.

Ces élections sont donc l'occasion de réclamer haut et fort une réelle égalité des droits et de marquer une volonté de rupture en faveur des travailleur·euse·s !

Voter CNT-Solidarité ouvrière pour défendre nos droits !

Pour en gagner de nouveaux !

Dans les entreprises de plus de 11 salarié·e·s, il y a obligation d'organiser des élections de délégué·e·s du personnel. Dans les TPE dans lesquelles nous travaillons, cette obligation n'existe pas, et pourtant, **nous aussi nous avons des droits à défendre !**

Nos droits, particulièrement dans les TPE, sont régulièrement bafoués : heures non payées, dépassements des durées maximales de travail, conditions d'hygiène et de sécurité non respectées, contrats frauduleux, travail non déclaré... La liste est longue !

Et les TPE sont aussi largement utilisées pour contourner les droits du travail et syndicaux dans le cadre de la sous-traitance.

Trop souvent, derrière une pseudo proximité avec l'employeur se cache en réalité celui du chantage et du harcèlement : « tais-toi, fais ce que je te dis ou t'es viré.e ! ». Mais ce n'est pas une fatalité !

Il faut s'organiser, se regrouper et lutter contre ces injustices qui détériorent nos vies. **Se syndiquer, c'est rompre l'isolement, c'est dire NON à l'exploitation et au mépris, c'est résister et lutter ensemble** pour défendre ses droits et en gagner de nouveaux !

C'est ce que font au quotidien les femmes et les hommes qui ont choisi de s'organiser à la CNT-Solidarité Ouvrière. Nettoyage, bâtiment, restauration, hôtellerie, service à la personne, commerce... **La CNT-Solidarité Ouvrière est un outil syndical au service des travailleur·euse·s.**

Dans toutes les TPE, la CNT-Solidarité Ouvrière revendique :

- l'égalité de traitement entre tous-tes les salarié·e·s (petites et grandes entreprises)
- le droit à la formation professionnelle
- la mise en place d'un véritable droit syndical

La CNT-Solidarité Ouvrière a construit des revendications spécifiques, suivant les différentes branches professionnelles.



La CNT-Solidarité Ouvrière : un syndicat combatif, indépendant et autogestionnaire !

La CNT-Solidarité Ouvrière développe un « syndicalisme d'industrie ». Les travailleuses et les travailleurs d'un même secteur professionnel, quelques soit leurs statuts ou employeurs, **adhèrent au même syndicat à un échelon géographique donné.**

La CNT-Solidarité ouvrière se donne les moyens de la défense de nos droits **en combinant une pratique juridique offensive par la saisine des conseils de prud'hommes et une solidarité active sur le terrain, dans les entreprises par l'action collective.**

La CNT-Solidarité Ouvrière fonctionne exclusivement avec les cotisations de ses adhérent·e·s, sans subventions de l'État ou du patronat. C'est la garantie de son **indépendance.**

Le syndicat : s'organiser, se former et lutter ensemble !

La CNT-Solidarité Ouvrière pratique et se revendique de l'autogestion : **c'est nous qui travaillons alors c'est nous qui décidons !** Au syndicat, les adhérent·e·s trouvent **conseils juridiques et autres aides** concernant leurs conditions de travail. Réuni·e·s en **assemblée générale**, les syndiqué·e·s se retrouvent, se soutiennent, échangent et **décident ensemble des luttes à mener.** A la CNT-Solidarité Ouvrière, l'accent est mis sur la **formation.** Des formations sont organisées, notamment sur le temps de travail, pour les représentants du personnel et pour tous-tes les adhérent·e·s du syndicat.



Réfléchir ensemble à un autre projet de société

Même si elle agit pour la défense des intérêts immédiats des travailleuses et des travailleurs (salaires, temps de travail, conditions de travail...), la CNT-Solidarité Ouvrière se fixe **un but de transformation sociale.** Au syndicat, nous réfléchissons ensemble à **une société future plus juste, plus égalitaire.**



Pour défendre nos droits, quelle arme on a ?

Le syndicat !

Témoignage de syndiqué·e

Travailleuse saisonnière dans l'agriculture venue d'Espagne, printemps 2020 :

Je n'ai pas de compte bancaire en France. Le patron voulait me payer par chèque mais je ne pouvais pas toucher mes salaires. Grâce à l'intervention du syndicat CNT-Solidarité Ouvrière, j'ai eu gain de cause, ainsi que mes trois collègues.



Témoignage de syndiqué·e

José, maçon, TPE de 2 salariés :

J'ai rejoint le syndicat pour me renseigner sur mes droits. Le patron m'affirmait que les heures de chargement du matériel sur le dépôt et le déplacement jusqu'au chantier ne doivent pas être rémunérées. Cela correspond à plus d'une heure le matin et pareil le soir.

Au syndicat, j'ai appris que c'est du temps de travail car on est à la disposition de l'employeur à partir de l'arrivée au dépôt ! Cela correspond à beaucoup d'heures non rémunérées !

Sans délégué du personnel, j'étais seul face au patron, avec un collègue manœuvre qui ne parle pas très bien français. Grâce au syndicat, j'ai pris connaissance de mes droits et j'ai pu contredire le patron et obtenir gain de cause pour moi et mon collègue.



Témoignage de syndiqué·e

B.S , plongeur depuis plusieurs années dans un restaurant du 11e arrondissement de Paris :

Je suis sans papiers et quand mon patron l'a appris, il m'a demandé d'arrêter de travailler.

Le syndicat CNT-Solidarité Ouvrière est intervenu et j'ai obtenu tous les documents pour déposer mon dossier de régularisation à la préfecture !



Témoignage de syndiqué·e

Léa, ouvrière dans la confection de produit de beauté, TPE de 8 salariées :

Pendant le confinement du printemps 2020, mon employeur a voulu nous faire travailler coûte que coûte. Alors que nous ne sommes pas une production nécessaire à la vie économique et sociale, le patron a refusé de suspendre l'activité et nous a forcé à reprendre la chaîne. Aucun équipement de protection (masque, gant, ou gel) ne nous a été distribué. La disposition des postes de travail en l'état ne permettait pas le respect de la distanciation recommandée.

J'étais esseulée car mes collègues avaient trop peur pour revendiquer notre sécurité. En l'absence de représentant du personnel, nous pouvons avoir des sanctions pour nous opposer au patron. J'ai contacté le syndicat pour me renseigner sur un éventuel droit de retrait. J'ai été accompagnée et encouragée dans cette démarche.

Et j'ai eu raison, dès le lendemain, l'employeur m'appelait pour me dire qu'il avait mis en place les équipements de protection et qu'il avait aménagé les postes de travail.



Face au Covid-19, le syndicat est aussi un remède!

Durant toute la crise sanitaire du printemps 2020, la **CNT-Solidarité Ouvrière a organisé la défense des salarié·e·s face aux pratiques antisociales des patrons** (refus de remise des outils de protection (masques, gants...), non-paiement des salaires, non déclaration des arrêts maladie pour gardes d'enfant, etc., et contre le Medef qui une fois de plus, a voulu réduire nos droits (augmentation de la durée du travail, congés payés, droit syndical...).

De manière plus générale, la **CNT-Solidarité Ouvrière a informé les salarié·e·s sur leurs droits** en publiant des fiches pratique sur les différents sujets d'actualité (chômage partiel, garde d'enfant, droit de retrait, congés payés droit d'alerte...

Faire le choix de la CNT-Solidarité

c'est développer une alternative syndicale !

Refus du corporatisme

La CNT-Solidarité Ouvrière refuse les divisions corporatistes et développe un syndicalisme d'industrie. Les travailleuses et les travailleurs d'un même secteur, quels que soient leurs métiers, leurs statuts ou leurs employeurs, adhèrent au même syndicat à un échelon géographique donné.

Indépendance et autogestion

La CNT-Solidarité Ouvrière fonctionne exclusivement grâce aux cotisations de ses adhérent·e·s, sans subventions de l'État ou du patronat. Elle est indépendante de tout groupement politique ou religieux. C'est la base du syndicat - ses adhérent·e·s - qui décide en échangeant dans les Assemblées générales.

Refus du clientélisme et de la corruption patronale

A la CNT Solidarité Ouvrière, c'est toujours l'intérêt collectif des travailleuses et des travailleurs qui prime et le syndicalisme se pratique avec droiture. Nous refusons les petits arrangements « entre amis » et la complicité douteuse avec les employeurs.

Un outil au service des travailleuses et des travailleurs

Le syndicat apporte des conseils juridiques et d'autres aides concernant les conditions de travail. C'est aussi un espace important de formation pour s'émanciper, se donner des outils de lutte et de défense dans l'entreprise.

Un outil de coordination au service des luttes

Nous défendons un syndicalisme de lutte de classes. Tout est question de rapports de force : c'est par les luttes syndicales, sous toutes leurs formes, que nous faisons avancer nos intérêts contre ceux des patrons.

Un syndicalisme révolutionnaire

Défendre nos conditions de travail, gagner de nouveaux droits, c'est le rôle du syndicalisme. Mais nous revendiquons aussi un autre projet de société, à l'opposé des inégalités actuelles et loin de tout rapport de domination. Nous militons pour un projet de transformation sociale révolutionnaire.

